

ESCALADE

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL Lycées/LP + Collèges Excellence

Compiègne le 21 novembre 2017

Il se déroulera le :

Mercredi 14 février 2018
Au gymnase du collège de la Vallée du Matz – RESSONS SUR MATZ

RESPONSABLE : Thibault RICHET 06.82.68.41.61

Horaires

De 09 h 30 à 17 h 00, prévoir un repas froid, il y aura vérification des licences à l'accueil.

Compétitions

20 Equipes maximum :

- 8 collèges excellence
- 12 lycées / LP

1) **Forme** : Grimper "en tête", dégaines en place

- ✓ 8 secteurs différents

Pour les Lycées / LP :

5A	5B	5B+	5C	6A	6B	6C	7A
----	----	-----	----	----	----	----	----

- ✓ Chaque grimpeur de l'équipe réalise tous les secteurs
- ✓ Les performances des 4 grimpeurs dans tous les secteurs sont prises en compte dans le total de l'équipe
- ✓ 16' maximum par secteur (tout compris)

Pour les Collèges Excellence :

5A	5A+	5B	5B+	5C	6A	6B	6C
----	-----	----	-----	----	----	----	----

- ✓ Chaque grimpeur de l'équipe réalise tous les secteurs
- ✓ Les performances des 4 grimpeurs dans tous les secteurs sont prises en compte dans le total de l'équipe
- ✓ 16' maximum par secteur (tout compris)

ATTENTION : un élève ne peut faire qu'un des 2 championnats (Excellence et Etablissement)

2) Classement

Classement par équipes uniquement.

Les équipes sont obligatoirement composées de 4 grimpeurs. Parité obligatoire (2F + 2G).

En collège 1 cadet maximum.

Le classement se fait par addition des points réalisés par l'équipe sur les 8 voies.

3) Règlement

a) Niveau requis

n'amenez pas de grimpeurs qui ne réalisent pas le niveau suivant :

LYCEES / LP	GARCONS		FILLES	
	MINIMES	5B	MINIMES	5A
	CADETS	6A	CADETTES	5B
	JUNIORS/SENIORS	6A	JUNIORES/SENIORES	6A

COLLEGES	GARCONS		FILLES	
	BENJAMINS	5A	BENJAMINES	5A
	MINIMES	5B	MINIMES	5B
	CADETS	6A	CADETTES	6A

Recommandations

- Chaque compétiteur apporte son matériel, (descendeur en 8 interdit)

Précisions réglementaires :

- Une chute avant de clipser la 1° dégainne autorise un 2° départ (en collège)
- Pas de passage obligatoire sur l'inter en blocs
- Autorisation de coaching avant le début de la compétition par les enseignants et les élèves
- Pas de téléguidage de la part de personne pendant la compétition
- Coaching (encouragements) entre les élèves au pied de la voie autorisé
- Si un accompagnateur intervient pendant la durée de la rotation la prestation s'arrête et comptage des points
- Même nombre de points sur chaque voie
- Oubli de mousquetonnage au 2° point = alerte sécurité
- Autre erreur = STOP ! élève en danger : comptage des points
- Aucun accompagnateur ne pénètre ou ne communique avec la zone de compétition.

IMPORTANT :

- Chaque compétiteur doit être autonome en tête, l'assureur doit savoir assurer un grimpeur en tête,

Confirmation des équipes qualifiées

- **Pour le jeudi 8 février 2018,**
- inscription sur OPUSS par équipes de 4 (2G + 2F) + 1 JO (le JO doit être au minimum certifié district)

- Confirmez le nom des compétiteurs dès votre arrivée, le jour de la compétition, au secrétariat.

- Chaque A.S. doit mettre un **jury adulte** par équipe et un J.O., qui ne peut pas être grimpeur.

(* Venir avec la fiche de certification des J.O. pré-remplie (en téléchargement sur le site).

Qualifications

Championnat d'Académie par équipes (finalité régionale) :

Le **28 mars 2018 à CHATEAU THIERRY** pour les lycées/LP

Le **11 avril 2018 à RIVERY** pour les collèges excellence

- QUOTA : pour les collèges excellence : 3 équipes
pour les lycées/LP : 7 équipes

Récompenses

Pour les lycées/LP

- Médailles d'or aux équipes premières + Tee-shirt
- Médailles d'argent aux équipes deuxièmes,
- Médailles de bronze aux équipes troisièmes,

Pour les collèges excellence

- Médailles d'or aux équipes premières + Tee-shirt
- Médailles d'argent aux équipes deuxièmes,
- Médailles de bronze aux équipes troisièmes,

Composition de la commission d'organisation et des litiges du championnat départemental			
NOM	ETABLISSEMENT	NOM	ETABLISSEMENT
Sébastien SALIOT	Col. VILLERS ST PAUL	Mickael BRIGEON	Col. NEUILLY EN THELLE
Benjamin TOPART	Col. Sand BEAUVAIS	Jean Christophe GERARD	Col. F BAC COMPIEGNE
Thibault RICHET	Col. RESSONS SUR MATZ	Béatrice MAGNY	Col. Pellerin BEAUVAIS
Céline GERARD	Col. LA CROIX ST OUVEN	Daphné ALGLAVE	Lyc M. Grenet COMPIEGNE
Fabien KETELS	Col. MOUY	Mathieu SOULIE	LP ST MAXIMIN
Joan LAYRISSÉ	Col. Baumont BEAUVAIS	Régis PESENTI	Lyc M. Curie NOGENT
Marion PESENTI	Col. LIANCOURT	Thomas SCHUH BENINI	LP RIBECOURT
Antoine LARIVIERE	Col. MONTATAIRE	Xavier BLANC	Col. Fauqueux BEAUVAIS
Stéphane RIZOUD	Col. Bourgognes CHANTILLY	Gildas BRIAND	Lyc F. Faure BEAUVAIS

Jeunes Officiels

Responsabilisation :

Les journées de formation de jeunes officiels sont à l'initiative des districts.

Personnes ressources :

- Responsables départementaux : Régis PESENTI, Daphné ALGLAVE et Fabien KETELS

Autres personnes pouvant effectuer la certification :

Les membres de la Commission d'Organisation.

DEPARTEMENTAUX CLUBS-VITESSE
LE 10 décembre 2017 A La Croix Saint Ouen
Ouvert aux licenciés UNSS à partir de Minimes
Contact : Céline GERARD
(06) 87 10 01 30 lacroixescalade@gmail.com